

Baron d'Anethan
Lieutenant

BRUXELLES, 14, rue Scautquin

5205/44

Bruxelles, le 23 juin 1925.

2905
(bonne par dossier?)

Baron,

Comme suite à la visite que vous avez faite dans nos bureaux, j'ai l'honneur de vous faire savoir que nous vous montrerons bien volontiers le tableau Les Saintes Femmes au Tombeau d'Alex d'Anethan, que les travaux exécutés par le service des Bâtimens Civils dans nos galeries modernes nous ont obligé de retirer provisoirement des salles avec les deux tiers environ de nos collections. J'ai à votre intention, fait placer cette oeuvre sur chevalet dans une des salles qui viennent d'être remises en état par ledit service des Bâtimens. Le personnel du Musée a reçu des instructions de ma part et vous laissera voir le tableau quand il vous plaira.

Je vous prie d'agréer, Baron, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

Au Baron d'Anethan,
Lieutenant,
rue Scailquin, 14
E./V.

5205/12

Bruxelles, le 22 mai 1922.

Comtesse,

J'ai l'honneur de vous confirmer, comme suite à ma lettre du 20 mai courant, que le tableau Les saintes femmes au tombeau par d'Anethan, appartenant au Musée de Bruxelles, sera expédié demain matin mardi par les soins de la maison Grégoir.- J'insiste encore sur l'urgence à me faire parvenir un extrait de la police d'assurance.

Je vous avise également que le tableau appartenant à S.M. la Reine vous parviendra par le même courrier. L'architecte du Palais, M. Heyninckx m'a prié de vous demander de vouloir bien faire assurer cette oeuvre pour la somme de dix mille francs.

Veuillez agréer, Comtesse, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A la Comtesse de Beaumont,
Association Franco-Américaine d'exposition,
11 rue Masseran,
PARIS VIIe.

5205/12

Bruxelles, le 20 mai 1922.

Comtesse,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur le
 Ministre des Sciences et des Arts et la Commission directrice du
 Musée consentent volontiers à prêter à l'exposition d'Anethan
 qui aura lieu, à votre initiative, du 29 mai au 16 juin, chez
 Durand-Ruel, rue Laffitte, le tableau Les saintes femmes au
 tombeau appartenant au Musée de Bruxelles. L'oeuvre devra
 être assurée pour une valeur de 2.000 francs. Suivant l'usage
 tous les frais (de transport, etc) seront à charge des organisa-
 teurs de l'exposition.

Afin de ne pas retarder l'envoi du tableau, nous nous
 sommes mis ~~en rapport~~ *en rapport* avec la maison Grégoir, rue
 Van Meyel, N° 49 à Bruxelles, qui enverra l'oeuvre directement à
 la Galerie Durand-Ruel, qui ~~se fera un plaisir~~ de vouloir bien prévenir
 de suite. L'envoi sera fait, en port dû; il sera assuré à l'aller
 par l'expéditeur; ces frais d'assurance seront à payer par vous à
 la réception. Veuillez aussi nous faire parvenir immédiatement un
 extrait de la police d'assurance couvrant notre tableau depuis
 son arrivée à Paris jusqu'à son retour au Musée de Bruxelles.
 Ce document devrait aussi nous être remis avant le départ du
 tableau du Musée.

5205 / 12

Bruxelles, le 20 mai 1922.

Monsieur le Ministre,

A l'initiative du comte et de la comtesse de Beaumont, une exposition des oeuvres d'Alex d'Anethan aura lieu à Paris, chez Durand-Ruel, rue Laffitte, du 29 mai au 14 juin 1922. Les organisateurs sollicitent le prêt du tableau Les saintes femmes au tombeau appartenant au Musée de Bruxelles. La Commission directrice est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement cette demande. L'oeuvre devra être assurée pour une valeur de 2.000 francs. Les frais de transport et autres seront, suivant l'usage, à charge des organisateurs.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de me faire savoir, le plus vite possible, si vous approuvez ce prêt.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur HUBERT,
Ministre des Sciences et des Arts,
à la Commission BRUXELLES.

devoir y assister car j'ai peur que le Ministre

cadre -

HAUTE COMMISSION INTERNATIONALE
DES TERRITOIRES RHÉNANS



HAUT COMMISSARIAT DE
BELGIQUE

Avril enterrée
à me démis:
Diner en faveur
de M. Cornette.

COBLENCE, LE

On fait
Campagne!

2000 F - frais?

Tout à vous
P. Lambotte
14/5/22

Cher Monsieur Verhaeren

Je me permets de venir recourir à
vous pour une petite chose urgente!

La Comtesse de Laraman-Chimay, dame
d'honneur de la Reine, m'écrit qu'il
s'organise à Paris - du 29 mar au
15 juin - une exposition des œuvres
d'Élie d'Amethan (dont le décès
remonte à quelques mois). On désire
emprunter le tableau de M^{lle} Élie

Les saluts, fées au tombeau

5205/10
01/505

d'Anethan appartenant au
Musée. - C'est à l'initiative
du Comte et de la Comtesse de
Beaumont que cela se fait
et la Comtesse de Caraman me
prie - en l'absence de M. Piérens
Jervais, de m'occuper de ce
prêt. Je pense qu'il n'y a
aucun inconvénient à confier
le tableau du Musée de
Nouvelles aux organisateurs?

Vous pourriez aisément sans doute,
sans réunir la Commission, obtenir
l'assentiment d'un ou deux
membres, qui s'ajouteraient au vôtre
et au mien? - Mais le temps nous
presse très fort! Puis-je vous
demander de faire directement le
nécessaire? Vous pourriez communiquer
avec la Comtesse de Caraman en
écrivant ou en téléphonant au
Château Royal de Laeken. Elle
est de service auprès de la Reine
jusqu'à la fin du mois. - Quant
à la Comtesse de Beaumont elle

donne son adresse à l'Exposition
Franco-Américaine d'Exposition,
11 Rue Masseran, Paris, VII^e.

L'exposition d'Anethan aura
lieu chez Durand-Ruel (rue
ou Laffitte je crois ?) l'us la que
le tableau devrait arriver avant

le 29. - Pardon de vous demander
tout cela si tardivement mais
je ne vois seulement ce matin la
demande en question. -

J'ai été bien heureux de vous
recevoir ces jours-ci à Bruxelles.
J'espère que l'on me contactera un peu
à l'occasion quand il y aura une séance
de la Commission du Musée Moderne, de

5205/3

Bruxelles, le 6 juin, 1922.

Jami
O Anethan?
Donc 5205
no 3979

Comte,

Comme suite à votre lettre du 25 mai dernier, j'ai l'honneur de vous renvoyer, après en avoir pris connaissance, la police couvrant spécialement le tableau " Les Femmes au Tombeau " d'Alice d'Anethan, appartenant au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Veillez agréer, Comte, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

P.S. Pour nos archives je vous serais reconnaissant de nous faire renvoyer un catalogue de votre exposition.

Monsieur le Comte Etienne de Beaumont
2 rue Duroc 2
Paris.

5205/8

ASSOCIATION
FRANCO-AMÉRICAINNE
D'EXPOSITION
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

25 mai 1922.

11, Rue Masseran
PARIS (VII^e)

Conformément à votre demande
le C^{te} Et. de Beaumont vous envoie la
police couvrant spécialement "les ¹ ^{es} Femmes
au tombeau" comme vous l'avez demandé
et vous prie de la lui retourner après en
avoir eu connaissance.

La réunion française

Direction 41 rue Vivienne Paris
(Bach et Welman 39 rue de la chaussée d'Antin)

Police n- 68432

Départ du domicile de l'Exposant à Bruxelles- Retour au domicile de
l'exposant à Bruxelles.

Somme assurée 2.000 fr

Assuré: Monsieur le Comte Etienne de Beaumont. 2 rue Duroc Paris.

portant sur un tableau représentant "les Saintes Femmes au Tombeau"
prêté par le Musée royal des Beaux-Arts de Bruxelles pour être exposé du
29 mai au 15 juin 1922 chez Monsieur Durand Ruel demeurant à Paris 16,
rue Lafitte. Le tableau ci-dessus désigné est assuré contre tous risques
définis à l'article premier (transport, vol, incendie, dégats des eaux)
depuis son expédition jusqu'à son retour au point de départ.

5205/7

ASSOCIATION
FRANCO-AMÉRICAINNE
D'EXPOSITION
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

11, Rue Masseran
PARIS (VII^e)

Paris le 24 mai 1922

Monsieur le Conservateur du Musée
Royal de Bruxelles
Bruxelles
Belgique

①
5205

Monsieur,

Je vous remercie infiniment d'avoir l'obligeance de me faire envoyer pour l'Exposition que nous organisons chez Durand Ruel le tableau "Les Saintes Femmes au Tombeau" de la Baronne Alix d'Anethan.

Aussitot votre première lettre recue j'ai fait préparer la police d'Assurances de ce tableau qui doit m'être envoyée demain matin. Je vous l'adresserai dès réception vous la recevrez donc mercredi ou jeudi au plus tard.

Crayez, je vous prie, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

C^{te} J. de Beaumont

5205/6

enhi - le 22 7/13

Liege le 21. Septembre 1413.

Monsieur le Secrétaire,

Merci mille fois pour vos
enseignements sur la penne
H. Rome. Ils me seront de
grande utilité.

Veuillez agréer, Monsieur le
Secrétaire, l'assurance de ma
haute considération.

Ch de Neuf

Avocat

Council of Bologna
a Liege

L. Rue S. Christophe



Charles de Liège

Avocat à la Cour d'Appel
Consul de la République de Bolivie.

7, rue St^e Christophe, Liège.

5205/5

CONSULADO DE LA REPUBLICA DE BOLIVIA
LIÉGE (BELGIQUE)

LIEJA, el 12 Septbre 1913

A. Roux, le Conservateur
du Musée Royal
des Beaux Arts
de Bruxelles

1909

Roux, le Conservateur

Etant sur le point de rediger une étude
sur une peinture, il me serait agréable
de connaître les renseignements suivants

ou est née Henriette Roux ?

paraît-il en Hollande en 1821.

Où est elle morte ? Date ?

ou se trouve son fameux tableau représentant
un chér mourant devant une charrette
1^{re} 80 x 2^e 50.

En vous remerciant et vous, de vos
meilleurs souvenirs, j'agréerai vos salutations,
à plus de vingt ans.

André Delvaux

5205/4

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 10 oct. 1911

SECRETARIAT.

N^o 5205

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

13 8/11

Monsieur le ministre
Comme suite à votre lettre
du 2 septembre dernier (n^o
22824) nous avons l'honneur
de vous faire connaître que
le Collège a émis un
vote favorable à l'achat
deux des Collections de
musée des trois tableaux
qui font l'objet de la dite
lettre 1^o Portrait de fille
par M. Fernand Khnopff.
2^o La mort d'un aigle par
M^{me} ? Heuriette Roumer
3^o Les saints Femmes aux
Tombeaux par M. ^{le} Félix
d'Anethan. En conséquence
le Collège secretariat prend les
dispositions nécessaires pour
vue de l'exposition de ces trois
œuvres au musée moderne
Recevez

Exercice 19	
Loi du	Article
Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	
Chapitre N ^o	
Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

A Monsieur Poulet
M. J. A.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

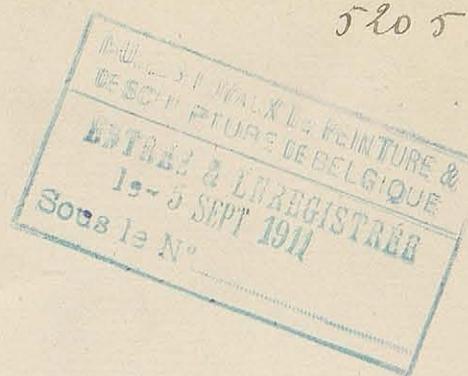
N^o 22824.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le

2 septembre 1911.



Messieurs,

Mon Département s'est rendu acquéreur en ces dernières années des trois oeuvres ci-après désignées:

- 1° Fernand Khnoff, portrait de fillette (Mlle Van der Hecht)
- 2° Feu M^e Henriette Ronner "La Mort d'un ami"
- 3° Mlle Alix d'Anethan "Les Saintes femmes au tombeau du Christ"

J'ai l'honneur de faire mettre ces peintures à votre disposition et vous prie de me faire connaître l'avis de votre collègue concernant leur entrée éventuelle dans les collections des musées royaux de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

Répondre
29 août

DR

5205/2

Cher Monsieur

Savez vous
quelque chose d'un
tableau intitulé
les "Saintes femmes
au tombeau" par
Mlle d'Anethan

qui devait être présentée à notre
Commission il y a quelque temps
déjà? C'est pour répondre à une ques-
tion que je vous adresse celle-ci.

Bien à vous

Jacques de Salame

Un mot sur carte postale S.V.P.

25. 7. XI

5205

Mon cher Freres

Un de ces jours sans doute le
Departement soumettra a la
Commission du Musée un Tableau
de M^{lle} d'Anethan "Saintes
Femmes au tombeau de Christ".

Tachez, je vous en prie, que
cette oeuvre obtienne les suffrages
necessaires. Ce serait une bonne
action. — M^{lle} d'Anethan est, vous

ne l'ignorez pas, élève de
Puis de Charvannes. Elle est
belle, j'ai à Paris. Je vous
dirai un de ces jours les
raisons qui me poussent à
tentative d'acquiescer son succès
au Musée. MM. Bernaert,
de Beaufort et de Lubert
sont déjà mis au fait par
le Centre système de Carrière
Chimay. Eni faudrait-il
influencer encore parmi les
Communes qui ne sont pas
absents jusqu'en novembre

prochain ? Cordan ? De Vreindt ?
Verhaeren ? Je m'en chargerai
à vous le crazy bar. Je
suppose les D^{ns} Dupuis et
Lambert feu espèrent avec
semaines d'été ?

Merci d'avance et cordialement
votre

P. Lambotte